



CONSEIL COMMUNAL
VULLY-LES-LACS

Chabrey, le 30 septembre 2020

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAL DE
VULLY-LES-LACS**

Séance du 29.09.2020

Présidence : Mme Nicole Arzrouni

Demande de crédit de CHF 134'000.—pour l'installation d'un nouvel éclairage public au chemin des Vignes à Cotterd, au chemin de Bellevaux à Chabrey et au Chemin des Marguerites à Chabrey.

- Vu le préavis municipal N° 2020/09
- Entendu le rapport de la commission technique chargée d'étudier ce projet, ainsi que le rapport de la commission des finances
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

le Conseil communal décide :

- d'autoriser la Municipalité d'utiliser le crédit demandé dans le but d'effectuer l'installation d'un nouvel éclairage public à Cotterd et à Chabrey,
- de lui accorder un crédit de CHF 134'000.--,
- de financer ce montant de la manière suivante :
 - o CHF 134'000.—par la trésorerie courante,
- d'amortir l'investissement de CHF 134'000.—sur une période de 10 ans, à raison de CHF 13'400.—par année, par le chapitre 82.

Pour extrait conforme l'attestent :

CONSEIL COMMUNAL DE VULLY-LES-LACS

La Présidente :

Nicole Arzrouni



La Secrétaire :

Elisabeth Christinat